



Discours d'ouverture de Son Excellence Madame Marjaana SALL
Ambassadeur et Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès
de la République de Maurice
A l'occasion de la rencontre avec la Commission de l'Océan Indien
dans le cadre du Dialogue Politique UE-République de Maurice
Mercredi 20 janvier à 8h30
Ebène

Excellences, Ambassadeurs et Chefs de Mission des Etats Membres de l'Union européenne présents ici

Excellences, Ambassadeurs et Chefs de Mission des Etats Membres de la Commission de l'Océan Indien présents ici

Son Excellence, Le Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien et ses chargés de mission présents ici

Mesdames et Messieurs de la Presse

Distingués invités

Je suis ravie d'être parmi vous pour cette quatrième rencontre avec la Commission de l'Océan Indien, organisée dans le cadre du dialogue politique entre l'Union européenne et la République de Maurice.

Je suis ici à la tête d'une délégation comprenant 9 Ambassadeurs et Chefs de Mission représentant l'Autriche, la Croatie, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, le Portugal, le Royaume Uni et bien sûr L'Union européenne.

Je remercie la COI et son Secrétaire général pour leur hospitalité pour ce dialogue. L'UE reconnaît le grand intérêt de la COI pour un dialogue politique inspiré de l'Article 8 révisé de l'Accord de Cotonou.

Nous avons, en 2015, célébré 30 ans de coopération exemplaire entre l'UE et la COI. L'UE reconnaît la vision de la COI d'être une organisation de coopération régionale de proximité, œuvrant pour la construction et le développement démocratique et solidaire de l'espace Indianocéanique.

Depuis notre dernière réunion en 2013, nous avons assisté à plusieurs développements positifs dans nos relations, et aussi un rôle accru de la COI dans la région de l'Océan Indien, mais aussi sur la scène internationale pour des thématiques importantes.

Au niveau de notre coopération, l'Union européenne a soutenu et continue de soutenir la Commission de l'océan Indien dans des domaines-phare, notamment:

- **Economie bleue et économie verte**: mise en œuvre d'une stratégie régionale de la pêche, plan régional de surveillance des pêches, mise en œuvre de la stratégie de Maurice sur les Petits Etats insulaires en développement, Biodiversité et Energies renouvelables.

- **Paix et sécurité**: promotion de la sécurité maritime et appui à la participation de la COI aux efforts de la communauté internationale à Madagascar;
- **Création d'emplois et innovation**: appui à l'intégration régionale notamment à l'entrepreneuriat jeune dans l'océan Indien.
- **Connectivité numérique et maritime**: études de faisabilité en cours dans les secteurs des technologies de l'information et communication et du transport maritime

Après presque deux ans de consultations et de négociations, nous avons signé en juin 2015 le document de programmation du 11^e Fonds Européens de Développement pour la région Afrique Australe et Orientale et Océan Indien pour un montant total de 1.3 milliards d'euros jusqu'à 2020. L'enveloppe allouée spécifiquement à la COI s'élève à 50 millions d'euros. Trois axes prioritaires ont été convenus mutuellement notamment

- **Paix, sécurité et stabilité**
- **Intégration économique**
- **Gestion durable des ressources naturelles et communes**

L'Union européenne souhaite continuer à travailler étroitement avec la COI pour avancer dans ces thématiques et formuler des programmes en accord avec les Etats Membres de la COI qui apportent encore plus de la valeur ajoutée dans notre coopération.

Excellences, Mesdames et Messieurs

Permettez-moi de faire ressortir que cette valeur ajoutée existe déjà. En effet, à travers les programmes et les projets financés par l'Union

européenne et avec l'appui d'autres bailleurs, la COI a su faire reconnaître son rôle de défenseur des intérêts des Petits Etats Insulaires en Développement sur la scène internationale. Je pense ici à la conférence sur les SIDS à Samoa en 2014 où la COI a eu un rôle très actif. L'UE s'engage à travailler avec la COI pour la mise en œuvre des recommandations de la feuille de route de la Conférence de Samoa.

L'année 2015 a également vu la signature d'une déclaration commune COI-UE à l'occasion de la conférence COP 21 sur le climat à Paris le 7 décembre 2015. Ceci a permis à la communauté internationale de prendre connaissance de l'engagement de la COI pour la lutte contre le changement climatique.

Au niveau politique, nous ne pouvons que reconnaître et saluer le rôle accru de la COI dans la région. Nous exprimons notre volonté d'appuyer la COI et ses Etats Membres à accroître la stabilité politique dans la région Ocean Indien. Nous nous réjouissons qu'un projet de notre 11^e Fonds Européen de Développement soit exclusivement dédié à la stabilité politique et la gouvernance démocratique dans la région Ocean Indien.

Nous reconnaissons également le rôle clé joué par la COI dans le cadre de la lutte contre la piraterie et la sécurité maritime dans la région, avec l'appui de l'Union européenne. Nous nous engageons également à continuer cette collaboration dans le futur, au vu de nouvelles menaces qui nous guettent au niveau de la sécurité dans la région.

En parlant du futur, je souhaite attirer votre attention sur le fait que l'Accord de Partenariat ACP-UE, communément appelé "Cotonou"

termine en 2020. L'Union européenne a lancé un processus de consultations très vaste dès 2015 auprès de tous ses partenaires pour formuler un nouveau accord cadre qui répondra aux aspirations de tous. Je voudrais remercier la COI d'avoir contribué aux consultations. Je l'invite à continuer à réfléchir sur un accord cadre qui permettra l'épanouissement des relations entre l'UE et les organisations régionales dans un cadre global qui comprend de multiples défis.

En effet, notre souhait c'est d'avoir la COI à nos côtés pour les grands enjeux de la planète comme les Objectifs de Développement Durable, et la mise en œuvre du Plan d'action de la COP 21, entre autres.

Ceci nécessite un Secrétariat de la COI avec une capacité institutionnelle solide. Nous réaffirmons le soutien de l'Union européenne dans ce processus de renforcement des capacités de la COI.

Je voudrais conclure en assurant la forte volonté de l'Union européenne pour consolider et améliorer encore nos relations pour le développement durable et équitable de la région.

Ensemble nous allons œuvrer pour affirmer davantage le rôle politique de la COI dans le contexte régional et créer des dynamiques porteuses pour l'avenir immédiat et à moyen terme à partir d'un engagement cohérent et conséquent de ses Etats membres.